



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme européen pour la recherche et l'innovation

BIENVENUE !

Le webinaire débute à 10h00



Ce webinaire est enregistré pour mise en ligne ultérieure



Le financement par somme forfaitaire

Webinaire organisé par les PCN juridiques et financiers

25 janvier 2023

Avertissement

Le contenu de la présente présentation ainsi que les éléments de toute nature l'accompagnant sont réalisés et fournis pour information uniquement, à la date indiquée ci-avant.

Leurs auteur.es et présentatrices ne sauraient être tenues responsables de l'utilisation susceptible d'en être faite par des tiers.

En aucun cas ce contenu et/ou éléments l'accompagnant ne sauraient remplacer les dispositions juridiques applicables ni un conseil juridique circonstancié.

L'équipe des PCN juridiques et financiers du MESR

Fanny SCHULTZ (coord. ; 100%)



Irene CRETA (60%)



Cécile BARAT (40%)



Ingrid LY-KY (50%)



Lucie VAUCCEL (40%)



Missions des PCN juridiques et financiers

- **Informier et former sur les conditions de participation**
 - aspects juridiques et financiers généraux du programme
 - Horizon Europe, H2020...en appui de nos collègues PCN thématiques
- **Hotline pour les participants français au programme-cadre**

**Suivez notre actualité via le portail français
et retrouvez y notre trombinoscope**



Intervenante :



Bénédicte Charbonnel
Commission européenne
DG RTD

Centre Commun de mise en œuvre
(*Common Implementation Centre*)
Common Service for Business Processes

Témoignages :



Mathieu Reboul

Responsable du Pôle Europe
Association ARMINES



Christian Bergaud

Directeur de Recherche
Laboratoire LAAS
CNRS

Présentation du webinaire

Contexte :

Les appels à propositions (AAP) financés par sommes forfaitaires (« *lump sums grant* ») représentent un tiers des AAP pour 2023-2024

Ce webinaire s'adresse à toute personne intéressée.

Objectifs :

- Pourquoi cette nouvelle modalité de financement ?
- Ce qui change & ce qui ne change pas.
- Comment monter un projet en somme forfaitaire ?
- Que faut-il retenir pour la gestion de projet ?

Ne seront pas abordés :

- Les autres types de financement (en remboursement de réels ou de coûts unitaires...)
- La rédaction technique de propositions
- Les conseils de négociation des accords de consortium



European
Commission

#HorizonEU

HORIZON
EUROPE

THE EU
RESEARCH & INNOVATION
PROGRAMME

2021 – 2027

WEBINAIRE SUR LES
FINANCEMENT PAR SOMMES
FORFAITAIRES

25 janvier 2023

BÉNÉDICTE CHARBONNEL ZABDYR

COMMISSION EUROPEENNE, DG RTD

Centre commun de mise en œuvre

Research and
Innovation

Pourquoi utiliser les sommes forfaitaires

Un potentiel de simplification important

- Malgré les simplifications déjà apportées, le financement basé sur le remboursement des coûts réels reste complexe et source d'erreurs
- Le financement forfaitaire des projets permet de supprimer les obligations de *reporting* des coûts réels et les audits financiers, entraînant une réduction de la charge administrative
- L'accès au programme devient plus facile, notamment pour les nouveaux participants et les petites organisations

Réduire le taux d'erreurs financières

- Le financement forfaitaire est un moyen clef de réduire le taux d'erreurs d'Horizon Europe

Se concentrer sur le contenu des projets

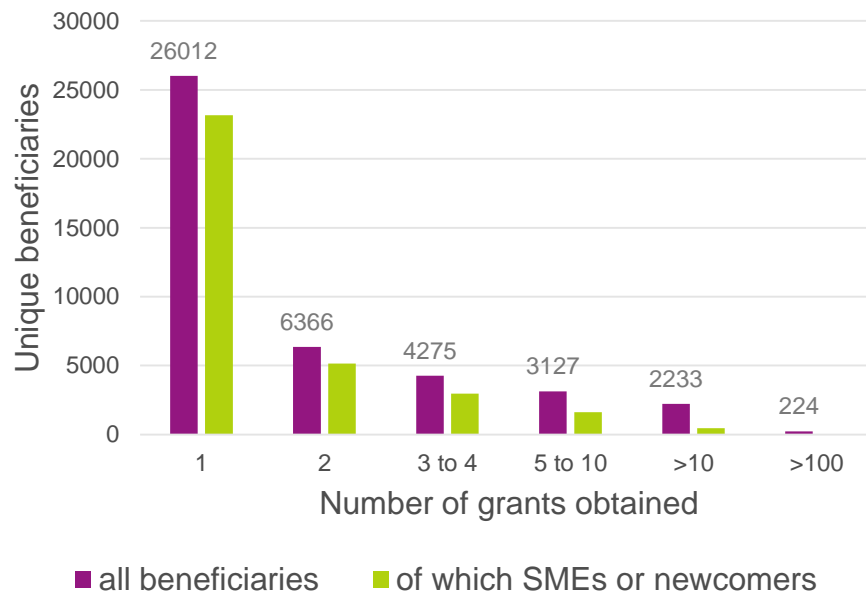
- Mettre l'accent sur le contenu scientifique et technique des projets

Pourquoi utiliser les sommes forfaitaires ?

Faciliter l'accès au programme

- Une très faible proportion de participants bénéficient de plus de 100 subventions :
 - Grandes organisations
 - Personnel et procédures dédiées pour gérer les coûts réels
- La grande majorité des participants ne bénéficient que d'une ou deux subventions par programme :
 - La plupart sont des PME ou des nouveaux participants
 - Peu d'expérience
 - Besoin d'un modèle de financement plus simple

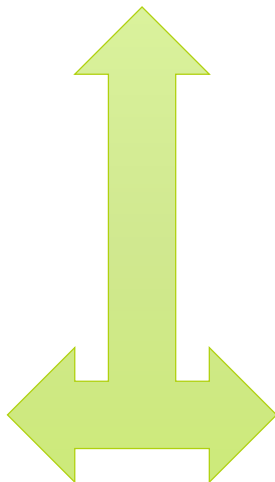
Participation de 42k bénéficiaires à H2020



Deux options

Type 1

Lump sum fixée
dans l'appel à
propositions



Type 2

Vous définissez
le montant de la
lump sum dans
votre proposition

A l'exception de l'ERC *Proof of Concept*, tous les appels à propositions utilisent le type 2 en 2023- 2024.

LUMP SUM FUNDING: WHAT DO I NEED TO KNOW?

Soumission et évaluation des propositions *lump sum*



Préparer une proposition lump sum

- Pour écrire votre proposition *lump sum*, vous devrez :
 - Utiliser le modèle de proposition standard applicable au type d'action auquel vous postulez
 - Présenter les objectifs et la méthodologie de votre projet et décrire les *outcomes* et impacts comme dans n'importe quelle autre proposition
 - Décrire en détail les activités couvertes par chaque *work package*
- Pour définir et justifier le montant de la somme forfaitaire, vous devez fournir un tableau budgétaire avec une **estimation détaillée de vos coûts** pour chaque participant et chaque *work package*
- Le tableau budgétaire est un **fichier Excel**. Vous devrez le télécharger dans le système électronique de soumission, le remplir et le soumettre en annexe à la partie B de votre proposition

Préparer une proposition lump sum

- Dans le tableau budgétaire détaillé, vous fournirez une **estimation de vos coûts pour chaque catégorie de coûts** par bénéficiaire (et entité affiliée) et par *work package*
- Les estimations de vos coûts doivent être une **approximation de vos coûts réels**. Les estimations :
 - Doivent respecter les règles d'éligibilité des coûts d'Horizon Europe
 - Doivent être conforme à vos pratiques habituelles
 - Doivent être raisonnables / non-excessives
 - Doivent être conformes et nécessaires aux activités que vous proposez
- Les estimations détaillées des coûts sont utilisées pour générer automatiquement la **répartition de la lump sum par work package et par participant** (bénéficiaires, entités affiliées)
- Plus d'informations sur the tableau budgétaire détaillé sont disponibles sur le [Funding & Tenders Opportunities portal](#)

Conception du projet – *Work packages*

Distribution des *work packages* :



Autant que nécessaire, mais pas plus que ce qui est gérable

Un *work package* (WP) est une division majeure du plan de travail de votre projet.

- Une simple activité n'est pas un WP
- Une tâche n'est pas un WP
- Un pourcentage de progression n'est pas un WP (ex: 50% des tests)
- Un laps de temps n'est généralement pas un WP (ex: activités de la première année du projet)

Les *work packages* qui durent pendant l'intégralité du projet peuvent être fractionnés pour coïncider avec les périodes de *reporting* (ex. : management, diffusion (*dissemination*) et exploitation, communication...). Ainsi, les activités correspondantes peuvent être payées à la fin de chaque période de *reporting*.

Evaluation d'une proposition *lump sum*

- Des experts-évaluateurs indépendants évalueront votre proposition sur la base des **critères d'évaluation standard d'Horizon Europe** : excellence, impact et qualité de la mise en œuvre.
- L'estimation détaillée des coûts sera évaluée par rapport aux activités proposées dans le cadre du critère « mise en œuvre »
- Les experts-évaluateurs :
 - S'assureront que les estimations sont raisonnables et non-excessives
 - Évalueront si les ressources proposées et la répartition de la *lump sum* permettront la réalisation des activités décrites dans la proposition
- Si les experts-évaluateurs estiment que certains coûts sont surestimés, ils feront des **recommandations** sur le budget qui seront communiquées dans l'*Evaluation Summary Report*. Le montant de la *lump sum* sera alors modifié dans la convention de subvention
- Des estimations clairement surestimées ou sous-estimées, entraîneront une baisse du score pour le critère « mise en œuvre »

LUMP SUM FUNDING: WHAT DO I NEED TO KNOW?

Gestion des projets *lump sum*



Préparation de la convention de subvention

- Nous suivons le **processus standard** pour préparer convention de subvention
- Votre convention de subvention sera basée sur le [Model Grant Agreement for lump sum grants](#) (fourni à l'appui de l'AAP)
- Le principe de non-négociation s'applique. La convention de subvention est préparée sur la base de votre proposition. Certains changements peuvent néanmoins être nécessaires afin de :
 - Corriger des erreurs et incohérences
 - se conformer aux règles applicables
 - Ajuster le montant de la *lump sum* comme spécifié dans la *Evaluation Result Letter*
- La **répartition de la somme forfaitaire par work package et par participant** est incluse dans la convention de subvention (Annexe 2). L'estimation détaillée des coûts ne fait pas partie de la convention de subvention
- Une fois le montant de la *lump sum* fixé dans la convention de subvention, il ne sera pas remis en question si les prix changent ultérieurement

Budget

Annexe 2 de la convention de subvention

	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	WP7	WP8	Total
Beneficiary A	250.000			50.000	300.000	250.000		300.000	1.150.000
Beneficiary B		250.000	350.000	50.000			100.000	150.000	900.000
Beneficiary C	100.000	100.000		50.000		280.000			530.000
Beneficiary D		120.000		50.000			100.000	150.000	420.000
Total	350.000	470.000	350.000	200.000	300.000	530.000	200.000	600.000	3.000.000

Parts de la somme forfaitaire par bénéficiaire

Parts de la somme forfaitaire par WP

Lump sum
=
Maximum grant amount

Flexibilité budgétaire

Vous pouvez utiliser le budget comme vous le souhaitez, tant que le projet est mis en œuvre comme convenu dans la convention de subvention. La distribution réelle de la somme forfaitaires est invisible pour les services européens.

Pour refléter un transfert budgétaire dans la convention de subvention, un amendement est nécessaire.

	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	WP7	WP8	Total
Beneficiary A	250.000			50.000	300.000	250.000		300.000	1.150.000
Beneficiary B		250.000	350.000	50.000			100.000	150.000	900.000
Beneficiary C	100.000	100.000		50.000		280.000			530.000
Beneficiary D		120.000		50.000			100.000	150.000	420.000
Total	350.000	470.000	350.000	200.000	300.000	530.000	200.000	600.000	3.000.000



Les transferts entre *work packages* sont possibles si :

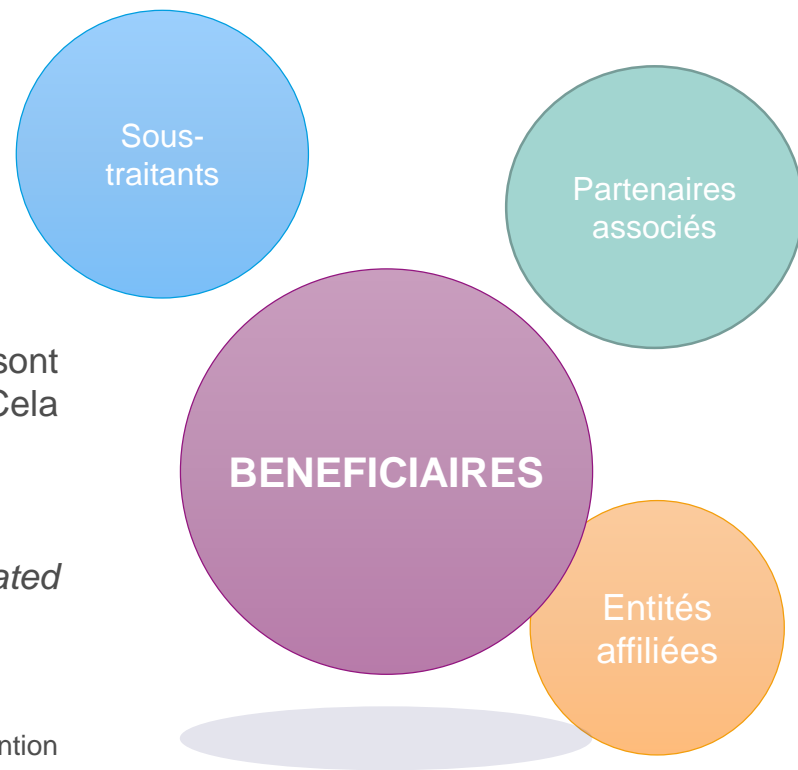
- Les *work packages* concernés ne sont pas déjà achevés (et payés)
- Le transfert est justifié par la mise en œuvre technique et scientifique de l'action

Consortium

Les coûts réels ne sont pas pertinents
**mais qui met en œuvre les activités
importe toujours**

- Les organisations partenaires et leurs activités sont détaillées dans la convention de subvention. Cela inclut :
 - Les bénéficiaires (*beneficiaries*)
 - Les entités affiliées (*affiliated entities*)
 - Les partenaires associés (*associated partners*)
 - Les sous-traitants* (*subcontractors*)

* Les activités sous-traitées doivent être mentionnées dans la convention de subvention, mais le sous-traitant peut ne pas encore être connu



Calendrier des paiements

Types de paiements :



Préfinancement

- Même fonctionnement que pour les autres types de subvention
- Le coordinateur distribue le préfinancement selon les modalités de l'accord de consortium



Paiement(s) intermédiaire(s)

- Un ou plusieurs
- Paiement des parts de la somme forfaitaire indiquées dans l'annexe 2 pour les WP achevés et approuvés lors de la période de *reporting*



Paiement du solde

- Clôture les aspects financiers de la subvention
- Possibilité de paiements partiels pour les WP partiellement complétés
- Déblocage du montant réservé pour le *Mutual Insurance Mechanism*

Reporting et paiements (1)

- Les **reporting template standards** sont utilisés
- Le coordinateur déclare les *work packages* comme **Completed** ou **Not Completed**. Le rapport technique périodique doit justifier l'achèvement des *work packages*.
- Un *work package* peut être complété et payé à la fin d'une autre période de *reporting*.
- Si un *work package* est incomplet à la fin du projet, il peut être déclaré **Partially Completed**

Status of completion SAVE

Number	Title	Lead Beneficiary	Status of Completion	Completion %
WP1	wp1	AST GmbH	Partially Completed	60.00
WP2	wp2	AAA	Completed	100.00
WP3	wp3	AST GmbH	Partially Completed	50.00
WP4	wp4	AAA	Not Completed	0.00
WP5	wp5	AST GmbH	Not Completed	0.00

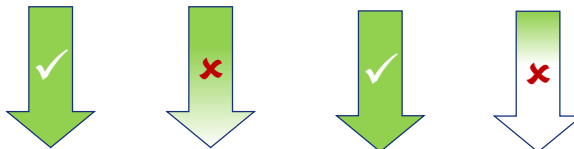


Les paiements dépendent de la **réalisation des activités**, et non de l'obtention de résultats positifs.

Reporting et paiements (2)

- Le rapport financier est simplifié et **génééré automatiquement** : somme pour chaque bénéficiaire des parts de la *lump sum* associées à chaque *work package* complété.
- Après l'évaluation du *project officer*, les parts de la somme forfaitaire correspondant aux *work packages* approuvés sont payées

	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5
Beneficiary A	250.000			50.000	300.000
Beneficiary B		250.000	350.000	50.000	
Beneficiary C	100.000	100.000		50.000	
Beneficiary D		120.000		50.000	
Total	350.000	470.000	350.000	200.000	300.000



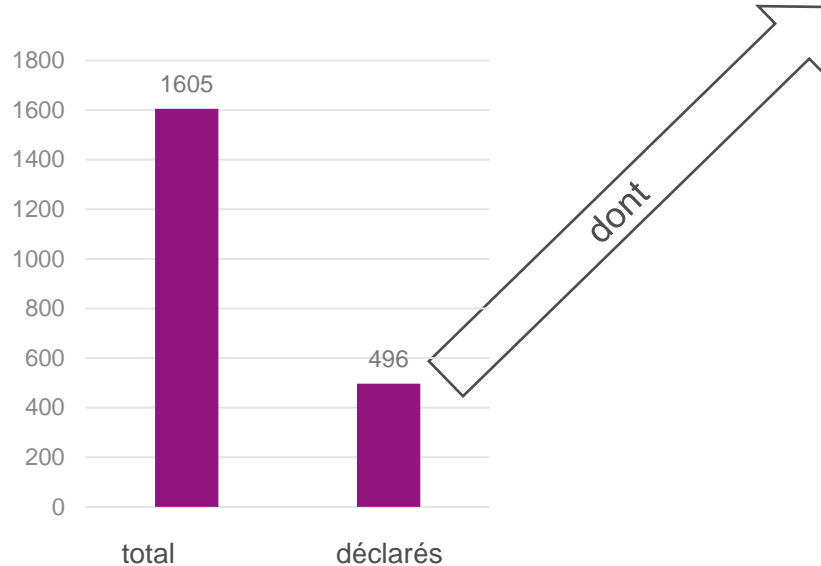
$$\text{Paiement} = 350\ 000 + 0 + 350\ 000 + 0 = 700\ 000\ \text{€}$$

Acceptation des *work packages*

- Les *work packages* sont acceptés si les **activités ont été réalisées**. Ils peuvent aussi être acceptés lorsque (i) toutes les tâches essentielles ont été accomplies, (ii) des tâches équivalentes ont été réalisées ou (iii) les déviations ont été justifiées.
- Si un *work package* ne peut pas être achevé pour des raisons scientifiques ou techniques, vous pouvez **introduire une demande d'avenant (amendement)** pour le rendre réalisable (y compris en prolongeant la durée du projet).
- Si le *project officer* rejette un *work package* que vous avez déclaré complété, vous aurez la **possibilité de répondre à ses observations**.
- Si le rejet du *work package* est confirmé, la part de la *lump sum* associée à ce *work package* n'est pas payée à ce moment. Vous devez terminer le *work package* ultérieurement et le déclarer **à la fin d'une autre période de reporting**.
- Si un *work package* est incomplet à la fin du projet, la part de la *lump sum* associée à ce *work package* est **payée partiellement** en fonction du degré d'avancement. Ce montant est déterminé après une procédure contradictoire.

Acceptation des *work packages* – en pratique

31% des *work packages* ont été déclarés achevés ou partiellement achevés



- **99% ont été acceptés et payés intégralement (490 *work packages*).**
- 5 *work packages* ont été partiellement complétés. Ils ont été payés partiellement comme déclarés.
- 1 projet a été terminé pour des raisons non liées à l'utilisation des *lump sums*. Le projet a été payé partiellement comme déclaré.
- Pas de cas litigieux à ce jour.

Avenants

- Les subventions *lump sum* **peuvent être amendées**
- **Même procédure et conditions** que pour toute autre subvention dans le cadre d'Horizon Europe
- Les *work packages* déjà payés **ne peuvent plus être amendés**
- Une **revue technique** est nécessaire pour les avenants aux subventions *lump sum* dans Horizon 2020 (plus nécessaire dans Horizon Europe)
- Les **déviations** par rapport à la description de l'action peuvent aussi être signalées dans le rapport périodique (**procédure simplifiée**)



Contrôles ex-post

Les contrôles, révisions et audits porteront sur:



La mise en œuvre de l'action (ex. : audit technique)



Le respects des autres obligations non financières du contrat de subvention :



Obligations liées à la propriété intellectuelle

Obligations liées aux tierces parties (ex. : soutien financier)

Autres obligations (ex. : éthique, visibilité du financement de l'UE, diffusion (*dissemination*) et exploitation...)



Pas de contrôles et d'audits financiers par la Commission européenne

Justificatifs à conserver

Nécessaires (exemples)



- Documents techniques
- Publications, prototypes, livrables
- Documentation requise par les bonnes pratiques de recherche (ex. : cahiers de laboratoire)
- ...tout document prouvant que les activités ont été mises en œuvre comme détaillé dans l'Annexe 1

*Idem pour tous les financements
Horizon Europe*

Non requis



- Feuilles de temps
- Fiches de paie, contrats de travail
- Politique d'amortissement
- Factures, billets de train ou d'avion...
- ...tout document justifiant les frais réellement engagés

Ressources disponibles

Une [page lump sum](#) dédiée sur le Funding &Tenders Portal :

Guidance documents

- [What do I need to know? & Quick guide](#)
- [Frequently asked questions](#)
- [Detailed guidance for participants](#)
- [Lump sum briefing slides for experts](#)

Reference documents

- [Model Grant Agreement Lump Sum](#)
- [Decision authorising the use of lump sum contributions under the Horizon Europe Programme](#)

Studies

- [European Commission assessment](#) (Octobre 2021)
- [European Parliament \(STOA\) study on lump sums in Horizon 2020](#) (Mai 2022)

Events

- Future events
- Past events and recordings

Funding opportunities

- List of Horizon Europe topics using lump sum funding



Rechercher les topics lump sum

Opportunities

The search function below allows you to display and go to any lump sum topics published. By default all lump sum topics in Horizon Europe are displayed. You can apply filters to view specific subsets of lump sum topics. After applying your filters, the search results are updated accordingly.

Calls for proposals in Horizon Europe consist of one or more topics. If a topic uses lump sum funding, only lump sum proposals can be submitted, and all grants selected will be lump sum grants.

Accès [ici](#)

Submission status

Forthcoming (24)

Open for submission (17)

Closed (20)

Programme part

Climate, Energy and Mobility

Destination

Filter by Destination...

Specific priorities

Filter by Priorities...

Clear search

Thermal management and energy optimisation of high energy demand IT systems equipment in tertiary buildings
HORIZON-CLS-2023-D4-01-04

Type of action HORIZON Research and Innovation Actions

Deadline model single-stage

Opening date 13 December 2022

Deadline date 20 April 2023 17:00:00 Brussels time

Status **Open for submission**

Towards the implementation of the inland navigation action programme with a focus on Green and Connected Inland Waterway Transport
HORIZON-CLS-2023-D5-01-17

Type of action HORIZON Coordination and Support Actions

Deadline model single-stage

Opening date 13 December 2022

Deadline date 20 April 2023 17:00:00 Brussels time

Status **Open for submission**

Support for the organisation of EU-US symposia in the field of Transport Research
HORIZON-CLS-2023-D5-01-19



Merci !

HorizonEU

<http://ec.europa.eu/horizon-europe>



© European Union 2021

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.
Image credits: © ivector #235536634, #249868181, #251163013, #266009682, #273480523, #362422833, #241215668, #244690530, #245719946, #251163053, #252508849, 2020. Source: Stock.Adobe.com. Icons © Flaticon – all rights reserved.



Le financement par sommes forfaitaires

Retour d'expérience

Webinaire PCN admin. & financier – 25/01/2023



Mathieu REBOUL

Responsable du Pôle Europe

ARMINES

mathieu.reboul@minesparis.psl.eu



ARMINES en quelques mots...

- **Association (loi 1901) pour la Recherche et le Développement des Méthodes et Processus Industriels (ARMINES)**, créée en 1967 par l'École des Mines de Paris (www.armines.net)
- **Objet social** : faire de la **Recherche** et de la **Formation** « par et à partir de » la Recherche, **orientées vers l'Industrie et les problématiques sociétales - mission partagée avec les Ecoles d'ingénieurs partenaires** (MINES Paris, Université PSL, ENSTA Paris, Polytechnique)
- **“Private non-profit Research and Technological Organisation” (RTO)** au sens européen du terme – SRC en France
- Unités opérationnelles : **Centres de Recherche** *via* la mutualisation de moyens (personnels, investissement, fonctionnement) publics (Ecoles) et privés (ARMINES)
- **Pôle Europe** : support aux centres de recherche pour le montage, la contractualisation et la mise en œuvre de leurs projets EU



ARMINES et H2020...





Le projet en quelques mots...

- **Titre / Acronyme** : NOvel dRilling technology Combining HYDro-jet and percussion for ROP improvement in deep geothermal drilling / **ORCHYD**
- **Date de démarrage** : 01/01/2021
- **Durée** : 36 mois
- **Schéma de financement** : H2020 Lump Sum Option II
- **Consortium** : 6 partenaires (FR, GB, NO, GR, CN)



Imperial College
London





La phase de montage d'un *Lump Sum* option 2

Montage du projet **comme d'habitude**, à quelques exceptions près :

- S'assurer que l'ensemble du Consortium ait conscience de s'engager dans un projet « *Lump Sum* »
- Budget détaillé à partir de coûts unitaires ventilés par partenaire, par *work package (WP)* et par catégorie de coûts. Document à soumettre faisant partie du dossier de candidature !
- Essayer de concevoir un *workplan* avec des WP courts (quitte à augmenter « artificiellement » le nombre de WP) pour assurer des paiements réguliers
- Plan de gestion des risques à renforcer

BENEFICIARY CALCULATION SHEET			
summary	BENEFICIARY 1		
COST CATEGORY	UNITS	COST PER UNIT	TOTAL COST
COSTS WORK PACKAGE 1: Work Package 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A1. Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS			0,00
JUNIOR SCIENTISTS			0,00
TECHNICAL PERSONNEL			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL			0,00
OTHERS			0,00
A2. Natural Persons under direct contract			0,00
A3. Seconded Persons			0,00
A4. SME Owners without salary		4 800,00	0,00
A5. Beneficiaries that are natural persons without salary		4 800,00	0,00
A6. Personnel for providing access to research infrastructure			0,00
B. OTHER DIRECT COSTS			
B1. Travel			0,00
B2. Depreciation costs (complete 'Depreciation costs' sheet)			
Equipment			0,00
Infrastructure			0,00
Other assets			0,00
B3. Other Goods and Services			
Consumables			0,00
Services for Meetings, Seminars			0,00
Services for Dissemination Activities			0,00
Website			0,00
Publication Fees			0,00
Other (shipment, insurance, translation, etc.)			0,00
B4. Costs of Large Research infrastructure			0,00
B5. Costs of internally invoiced goods and services			0,00
C. DIRECT COSTS OF SUBCONTRACTING			
			0,00
D. DIRECT COSTS OF PROVIDING FINANCIAL SUPPORT TO			
			0,00
E. COST OF IN-KIND CONTRIBUTION			
E. Used outside the beneficiary's premises			
Personnel costs			0,00
Infrastructure/equipment			0,00
TOTAL DIRECT COSTS BEFORE SUBCONTRACTING (A+B)			0,00
TOTAL DIRECT COSTS INCLUDING SUBCONTRACTING			0,00
F. INDIRECT COSTS (25% of Total Direct Costs Before			0,00
H. TOTAL COSTS (A+B+C+D+F)			0,00

Matrice budgétaire imposée par la CE à remettre avec le dossier de candidature



La contractualisation...

Préparer le *Grant Agreement* comme d'habitude mais **ré-insister auprès des partenaires afin de s'assurer qu'ils sont ok avec les clauses du GA LS**

Différences majeures :

- Paiements sous la forme de forfaits seulement pour les WP terminés et validés par la CE à la fin d'une période
- Solidarité conjointe et solidaire des partenaires pour la mise en œuvre S&T du projet : en cas de départ d'un partenaire ou de partenaire défaillant, les partenaires restants sont responsables de la mise en œuvre des tâches de ce partenaire

→ Impacts forts sur la négociation de l'accord de consortium !



L'accord de consortium

- Commencer les discussions autour de l'accord de consortium **le plus en amont possible** (dès la phase de montage ?)
- **Pas de modèle de CA dédié aux *Lump Sums*** – Modèle DESCAs à adapter...
- Principaux points de négociation :
 - **Responsabilité conjointe et solidaire** sur la partie technique mais aussi **financière** : que se passe-t-il si un partenaire ne réalise pas ses tâches dans le cadre d'un WP et fait perdre du financement aux autres parties du WP ? Clause spécifique pour porter la responsabilité financière sur le partenaire défaillant.
 - **Renforcement de la gouvernance** pour partager au mieux les responsabilités et risques. Responsabilité accrue du Coordinateur.
 - **Payment plan** : durcissement du *payment plan* afin de ne pas distribuer toute l'avance dès le démarrage et sécuriser du financement en cas de possible défaillance



La mise en œuvre...

En tant que Coordinateur, veiller à :

- **Prévenir la CE** le plus en amont possible en cas de difficulté !
- **Suivre de manière très attentive l'avancement des WP et de la production des livrables** → matérialisent l'atteinte des objectifs et donc le déclenchement d'un paiement
- **Assurer un *reporting* S&T interne fréquent** (GA tous les 2-3 mois) afin d'anticiper les retards éventuels et prendre des actions correctives rapidement - pas de demande de rapport financier en interne !
- Si retard éventuel d'un *WP*, **évaluer le retard que celui-ci pourrait faire prendre à d'autres *WP***



Le reporting...

- **Reporting S&T identique** à celui d'un projet H2020/HE classique
- **Rapport financier = simplification majeure !**
 - Pas de coûts à calculer et à déclarer
 - Il suffit de :
 - Déclarer les *WP* considérés comme « *completed* »;
 - Faire signer aux partenaires participants aux *WP* « *completed* » leurs états financiers préparés par le système afin déclarer les parts forfaitaires de ces partenaires
- Paiement déclenché suite à la revue (*review*) du projet si le *Project Officer* et *Reviewer* considèrent que les objectifs des *WP* déclarés « *completed* » sont atteints !



Merci pour votre attention !
Question ?

Mathieu Reboul



+33.1.40.51.94.78

mathieu.reboul@minesparis.psl.eu



EMAPS

Advancing the Understanding and Treatment of Heart Diseases



Overview EMAPS-Cardio

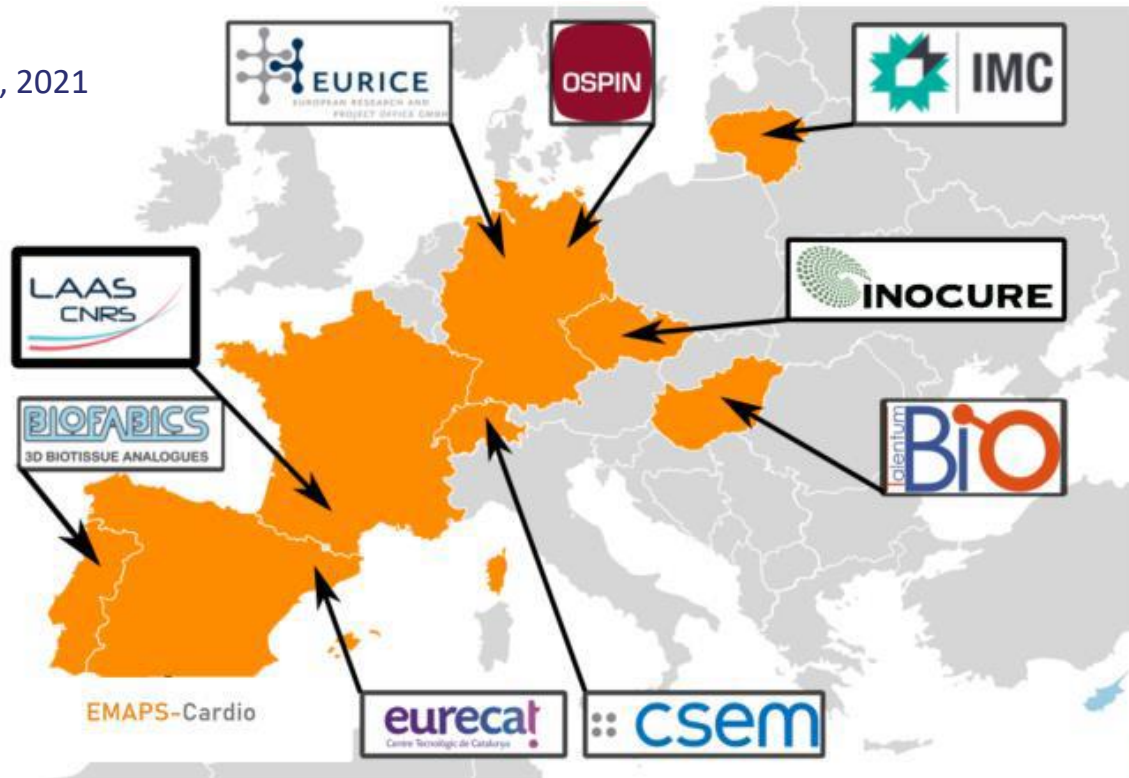
Christian Bergaud (DR, LAAS-CNRS)

DT-NMBP-23-2020 (RIA), *“Next generation organ-on-chip”*
Call with two stages



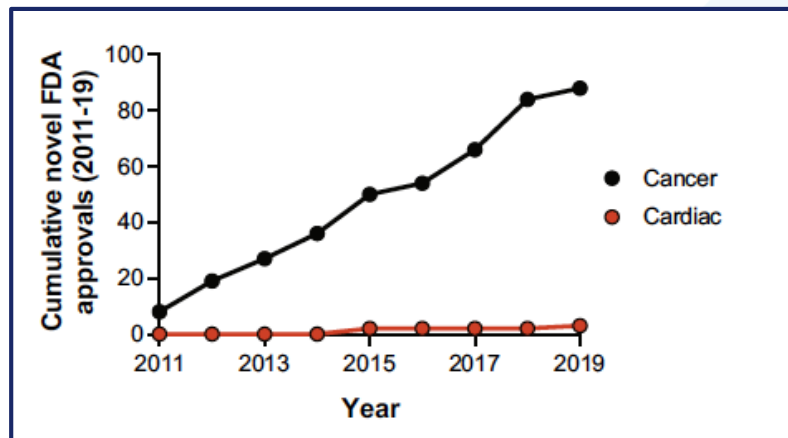
General Information

- Duration 48 months starting March 1st, 2021
- 9 partners for a total budget of 5.4 M€
- 3 academic partners / 6 SMEs
- 24 Workpackages
- 51 Deliberables
- **RIA Lump-Sum Scheme**



Context

- High failure rate in cardiac drug discovery compared to cancer
- Non-human animal models fail to simulate human cardiac function

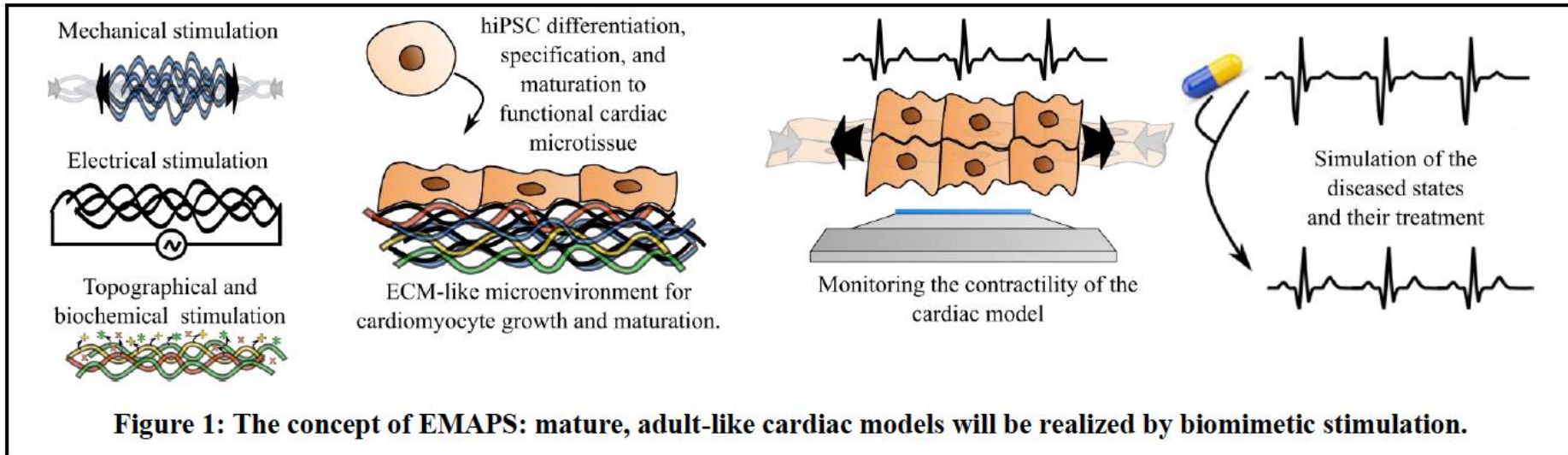


Comparison of FDA approved novel drugs to treat cancer and cardiac diseases (Pelin et al., 2020).

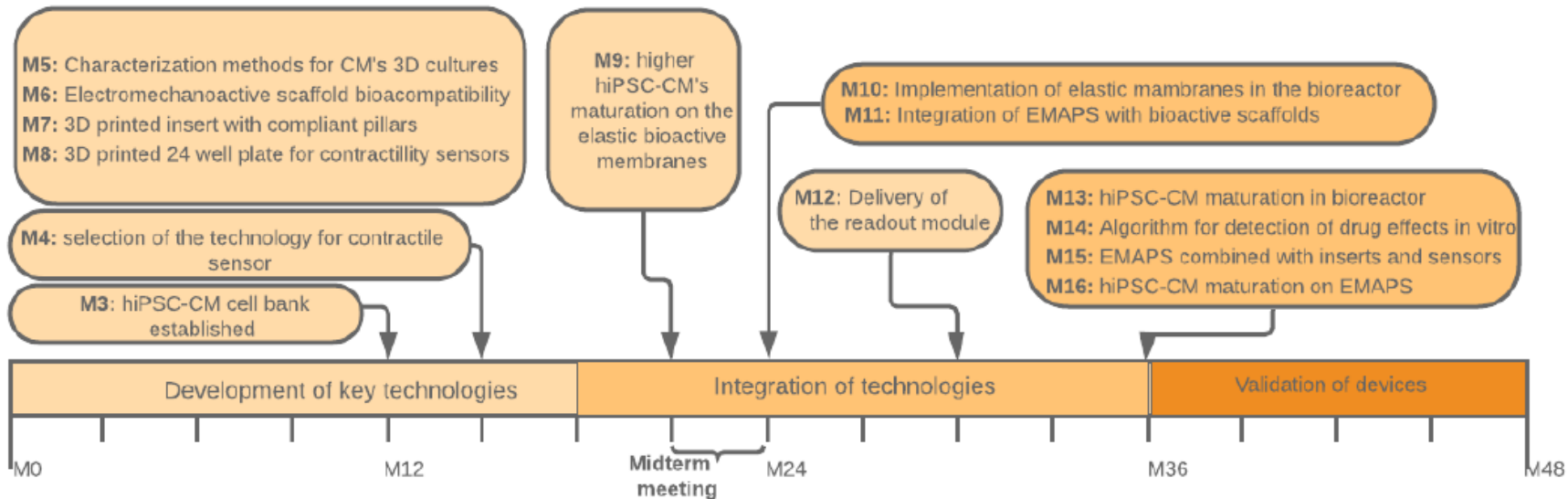
Urgent need for a new generation of organ-on-chip devices with living human cells

The aim of the project

- Fabrication of a platform for growth and maturation of cardiac microtissues
- Realistic organotypic models in healthy and diseased states for cardiac tissues



Timing of the different work packages



Quelques informations sur la rédaction du projet et sa mise en œuvre

- Coordination
- Partenaire Management : Indispensable !
- Version acceptée avec 14 WPs => Version définitive avec 24 WPs. Synchronisation avec les périodes de reporting
- Obligation de moyens pas de résultats !
- Accord de consortium avec paiement par tranches en fonction réalisation des tâches
- Amendement pour redistribution Budget pour coordination scientifique
- Premier reporting sur ½ journée en visio / Peu de modifications à faire sur les livrables et paiement de la deuxième tranche effectué rapidement après validation des livrables

Annonce : notre prochain webinaire aura lieu...

le 8 mars 2023

et portera sur : **le plan d'égalité des genres dans Horizon Europe**

Inscriptions ouvertes sur la [page de l'événement](#)

Ressources utiles

Ressources relatives au *lump sum*

- **À venir** : webinaire de la CE « *Lump-sum funding in Horizon Europe: How does it work? How to write a proposal?* » (9 fév. 2023)
- **À revoir** : Webinaire de la CE « *Lump-sum funding in Horizon Europe: How does it work? How to write a proposal?* » (20 oct. 2022)
- **Mais aussi** : la section dédiée au financement par somme forfaitaire de la boîte à outils des PCN JURFIN

Documents de référence sur les règles de participation

- Règlement Financier de l'Union (RFUE) (juil. 2018)
- Stratégie de mise en œuvre (avr. 2020)
- MGA Corporate (juin 2020 – annexe 1 à la décision)
- MGA Corporate pour HEU & Euratom (15 avr. 2022)
- Annexes générales aux programmes de travail 2023-24 (6 déc. 2022)
- Prépublication du MGA « Corporate » partiellement annoté
- Guide du programme « Programme guide » (11 avr. 2022) & liste des pays éligibles au financement de l'UE (v. 2.3 – 15 sept. 2022)

Retrouvez l'ensemble des
textes officiels d'HEU sur
cette page

A venir : publication V1 du MGA annoté (l'officielle), annoncée pour début 2023

Ressources utiles du portail européen

Funding & Tender Opportunities Portal « le portail »

- Documents de référence (*Reference Documents*)
[sélectionnez « Horizon Europe » à gauche]
- *IT how to* : questions techniques sur le portail de l'*IT Helpdesk*
(formulaire de contact)
- *European IP Helpdesk* : propriété intellectuelle
- Annuaire des PCN H2020/HEU (tous pays, toute thématiques)
- Liste des agences & organismes de l'UE

Portail français Horizon Europe

Informations actualisées sur :

- Le programme-cadre
- Les AAP (contenu enrichi)
- Les manifestations, événements, formations, webinaires à revoir
- Des témoignages, des conseils
- Le dispositif national d'accompagnement
- Boîte à outil et FAQ
- Fiches pratiques juridiques et financières pour aider au montage et gérer les projets en cours
- Suivi statistique

Le site français du programme européen pour la recherche et l'innovation

A la Une

- Appel ouvert en continu pour le montage de projets scientifiques européens et internationaux
- Appel à candidatures PCN Horizon Europe
- Je participe
Premier éclairage sur les conditions de participation du nouveau programme-cadre

Agenda

Pages dédiées aux questions juridiques et financières du portail français www.horizon-europe.gouv.fr

- Ressources juridiques et financières : fiches pratiques H2020, boîte à outils (HEU, *Lump sums*, PME, H2020...), notre actualité, nos événements...
- Montage, dépôt et évaluation des propositions : instruments de financement, participation d'entités de pays tiers à HEU, impliquer des entités tierces dans un projet, la procédure d'attribution...
- Préparer le lancement d'un projet : préparer et signer le GA, gérer la PI...
- Gérer votre projet : règles d'éligibilité des coûts, enregistrer son temps...
- Page dédiée aux conditions de participation à HEU (introduction)
- nos précédents webinaires (à revoir)